

Ecomer : Une aide directe pour favoriser le transport maritime

FRANCE. **BP2S**, le bureau de promotion du Short Sea Shipping vient de mettre au point un dispositif qui s'inspire du modèle italien « ecobonus », destiné à inciter les transporteurs routiers mais également les organisateurs de transport et les chargeurs à emprunter la voie maritime en percevant directement une aide financière.

Le groupe de travail BP2S qui souhaite proposer au **MEEDDM** (ministère du développement durable) une estimation des coûts que pourrait générer la mise en place d'un nouveau type d'incitation au report modal a calculé le différentiel de coûts externes (coûts sociaux et environnementaux) entre la solution routière et la solution maritime.

Les coûts externes retenus sont de 0,035 €/t.km pour la route et de 0,009 €/t.km pour la mer. BP2S suggère que le dispositif soit applicable à toutes les façades maritimes françaises et européennes.



La France s'inspire du modèle italien avec une incitation financière directe. (Photo D.R)

Mardi 16 Mars 2010
Nathalie Bureau du Colombier

Source :
<http://www.econostrum.info>